

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

COMMUNE DE MARSEILLAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 24 novembre 2020 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL, Maire.**

Présents : M. ROUVIER - L. FABRE - G. REQUENA - JC. ARAGON - S. BASSI-ALLEMAND - M. IBARS - A. KELLY - L. GASC - JD. POUSSIER - C. PROUTEAU - M. PEREZ - B. DANIS - N. LECLERC - D. CUPOLI - A. CHOUKROUN - C. AZAIS - S. MARTI - S. JEAN - L. DELAITE - W. BIGNON - D. VIALAS - C. PINO - G. GUIRAUD - C. BASTIDE - D. SAUVADE

Absents représentés : MC. FABRE DE ROUSSAC par W. BIGNON - J. GROSSO par G. GUIRAUD

Absent : JF. MARY

2. Décision Modificative n°1 du budget principal (Annexe 2)

La décision modificative a pour objet de modifier les autorisations budgétaires initiales pour tenir compte des événements de toutes natures susceptibles de survenir en cours d'année, tout en respectant les principes relatifs à la préparation, au vote et au maintien de l'équilibre budgétaire.

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation la décision modificative n°1 2020 du budget principal de la commune qui se présente ainsi :

- M 57 -

SECTION DE FONCTIONNEMENT

NIVEAU DE VOTE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
	<u>DEPENSES/RECETTES REELLES</u>		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	-242 246,01	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	38 500,00	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000,00	
73	IMPOTS ET TAXES		-30 000,00
70	REDEVANCES PRODUIT DES SERVICES		-90 000,00
	TOTAL OPERATIONS REELLES FONCTIONNEMENT	-193 746,01	-120 000,00
	<u>OPERATIONS D'ORDRE</u>		
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	73 746,01	
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	73 746,01	0,00
	TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	-120 000,00	-120 000,00

NIVEAU DE VOTE	LIBELLE		
	<u>DEPENSES/RECETTES REELLES</u>		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		958 162,39
903	TRAVAUX DE VOIRIE COMMUNALE	170 000,00	
905	TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX	109 100,00	
941	CRECHES	500 000,00	
951	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	97 608,40	
952	ACQUISITION VEHICULE	8 000,00	
956	INFORMATIQUE	22 200,00	
975	PIETONNISATION DES QUAIS	65 000,00	
980	COMPLEXE SPORTIF	60 000,00	
	TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 031 908,40	958 162,39
	<u>OPERATIONS D'ORDRE</u>		
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		73 746,01
041	OPERATION PATRIMONIALE	75 000,00	75 000,00
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	75 000,00	148 746,01
	TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	1 106 908,40	1 106 908,40

Compte tenu de ces divers éléments, il appartient au conseil municipal :

D'adopter la décision modificative n°1 2020 du budget principal,

D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document s'y rapportant.

Il convient d'en délibérer.

LE CONSEIL
Où l'exposé de M. le Maire

DELIBERE
A LA MAJORITE
(Pour 23, Contre 5)

Adopte la décision modificative n°1 2020 du budget principal,

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document s'y rapportant.

Et ont, les membres présents,
signé au registre.

Pour copie conforme,

Le Maire

Yves MICHEL

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Yves Michel', written over a blue circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE MARSEILLE' around the perimeter and a central emblem featuring a figure holding a staff and a star. The seal is stamped in blue ink.